

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version 7.6
Date de révision 02.03.2024
Date d'impression 10.07.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Acide éthylènediamine tétra acétique sel disodique
Code Produit : 20 020 250- 20 020 1000-Educachim
911 052- 911 056 -SCIENCETHIC
Marque : Educachim
No REACH : 01-2119486775-20-XXXX
No.-CAS : 6381-92-6

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Fabrication de substances

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : SCIENCETHIC
32 ROUTE DE ROUEN
27930 NORMANVILLE
02 32 23 02 30
jecontacte@sciencethic.com

Numéro d'Appel
d'Urgence : +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë, (Catégorie 4) H332: Nocif par inhalation.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, (Catégorie 2), Voies respiratoires H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Pictogramme



| | |
|--|--|
| Mention d'avertissement | Attention |
| Mentions de danger H332 H373 | Nocif par inhalation. Risque présumé d'effets graves pour les organes (Voies respiratoires) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation. |
| Conseils de prudence P260 P271 P304 + P340 + P312 | Ne pas respirer les poussières. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. |
| P314 P501 | Consulter un médecin en cas de malaise. Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. |
| Informations Additionnelles sur les Dangers | aucun(e) |

Etiquetage Réduit (<= 125 ml)

Pictogramme



| | |
|---|-----------|
| Mention d'avertissement | Attention |
| Mentions de danger | aucun(e) |
| Conseils de prudence | aucun(e) |
| Informations Additionnelles sur les Dangers | aucun(e) |

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques:

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques:

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Synonymes : Sequestrene Na2
Disodium ethylenediaminetetraacetatedihydrate
Edetatedisodium salt dihydrate
Edathamil
EDTA disodium salt

Formule : $C_{10}H_{14}N_2Na_2O_8 \cdot 2H_2O$
Poids moléculaire : 372,24 g/mol
No.-CAS : 6381-92-6
No.-CE : 205-358-3

| Composant | Classification | Concentration |
|-----------------------------------|----------------|--|
| Edetate disodium dihydrate | | |
| No.-CAS | 6381-92-6 | Acute Tox. 4; STOT RE 2; H332, H373 |
| No.-CE | 205-358-3 | |

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin. En cas d'arrêt respiratoire: pratiquer immédiatement la respiration artificielle, le cas échéant, faire respirer de l'oxygène.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau Mousse Dioxyde de carbone (CO2) Poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone

Oxydes d'azote (NOx)

Oxydes de sodium

Combustible.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3 Conseils aux pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

5.4 Information supplémentaire

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Eviter l'inhalation des poussières. Eviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10). Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer. Eviter la formation de poussière.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'élimination, voir section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance/le mélange.

Mesures d'hygiène

Enlever tout vêtement souillé. Une protection préventive de la peau est recommandée. Se laver les mains après le travail.

Pour les précautions, voir section 2.2

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Bien fermé. A l'abri de l'humidité.

Classe de stockage

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510): 11: Solides combustibles

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL)

| Zone d'application | Voies d'exposition | Effet sur la santé | Valeur |
|--------------------------------|--------------------|--------------------|-----------------------|
| DNEL travailleurs, court terme | par inhalation | Effets locaux | 3 mg/m ³ |
| DNEL travailleurs, long terme | par inhalation | Effets locaux | 1,5 mg/m ³ |
| DNEL consommateur, court | par inhalation | Effets locaux | 1,2 mg/m ³ |
| DNEL consommateur, long terme | par inhalation | Effets locaux | 0,6 mg/m ³ |
| DNEL consommateur, long terme | oral | Effets systémiques | |

Concentration prédite sans effet (PNEC)

| Compartiment | Valeur |
|------------------------------------|------------|
| Eau douce | 2,2 mg/l |
| Eau de mer | 0,22 mg/l |
| Dégagement intermittent d'eau | 1,2 mg/l |
| Station d'épuration des eaux usées | 43 mg/l |
| Sol | 0,72 mg/kg |

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU). Lunettes de sécurité

Protection de la peau

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 16523-1, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).
Contact total

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0,11 mm

Délai de rupture: 480 min

Matériel testé :KCL 741 Dermatril® L

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 16523-1, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).

Contact par éclaboussures

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0,11 mm

Délai de rupture: 480 min

Matériel testé :KCL 741 Dermatril® L

Protection du corps

vêtements de protection

Protection respiratoire

Type de Filtre recommandé: Type mixte protégeant des particules, des gaz/vapeurs inorganiques et organiques, de l'ammoniac/des amines et des vapeurs organiques

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- | | |
|------------------|----------|
| a) État physique | cristaux |
| b) Couleur | blanc |
| c) Odeur | inodore |

| | |
|--|--|
| d) Point de fusion/point de congélation | Point/intervalle de fusion: 248 °C |
| e) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | Donnée non disponible |
| f) Inflammabilité (solide, gaz) | Donnée non disponible |
| g) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Donnée non disponible |
| h) Point d'éclair | Non applicable |
| i) Température d'auto-inflammation | Donnée non disponible |
| j) Température de décomposition | 255 °C |
| k) pH | Donnée non disponible |
| l) Viscosité | Viscosité, cinématique: Donnée non disponible Viscosité, dynamique: Donnée non disponible |
| m) Hydrosolubilité | Donnée non disponible |
| n) Coefficient de partage: n-octanol/eau | Donnée non disponible |
| o) Pression de vapeur | Donnée non disponible |
| p) Densité | Donnée non disponible |
| Densité relative | Donnée non disponible |
| q) Densité de vapeur relative | Donnée non disponible |
| r) Caractéristiques de la particule | Donnée non disponible |
| s) Propriétés explosives | Donnée non disponible |
| t) Propriétés comburantes | non |

9.2 Autres informations concernant la sécurité

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Valable généralement pour les matières et les mélanges organiques combustibles : En cas de répartition fine en suspension dans l'air, il existe en règle générale une possibilité d'explosion de poussière.

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions violentes avec :
Oxydants forts

10.4 Conditions à éviter

aucune information disponible

10.5 Matières incompatibles

Aluminium, Cuivre, Alliage de cuivre, Nickel, Zinc

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie : voir section 5

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - Rat - mâle et femelle - 2.800 mg/kg
(OCDE ligne directrice 401)

Remarques: Cette valeur est indiquée par analogie aux substance suivantes : Acide éthylènedinitrilotétraacétique, sel disodique

Estimation de la toxicité aiguë Inhalation - 1,6 mg/l - poussières/brouillard

(Avis d'expert)

Dermale: Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau
(OCDE ligne directrice 404)

Remarques: (ECHA)

Cette valeur est indiquée par analogie aux substance suivantes : Acide éthylènedinitrilotétraacétique, sel disodique

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux
(OCDE ligne directrice 405)

Remarques: (ECHA)

Cette valeur est indiquée par analogie aux substance suivantes : Acide éthylènedinitrilotétraacétique, sel disodique

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Test de Maximalisation - Cochon d'Inde

Résultat: négatif

(OCDE ligne directrice 406)

Remarques: (ECHA)

Cette valeur est indiquée par analogie aux substance suivantes : Acide éthylènedinitrilotétraacétique, sel disodique

Mutagénicité sur les cellules germinales

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Résultat: négatif

Remarques: (ECHA)

Cette valeur est indiquée par analogie aux substance suivantes : ""Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Système d'essais: Cellules de lymphome de souris

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Remarques: (ECHA)

Cette valeur est indiquée par analogie aux substance suivantes : Acide

éthylènedinitrilotétraacétique, sel disodique Cette valeur est indiquée par analogie aux substance suivantes : ""Type de Test: Test de Ames

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Remarques: (ECHA)

Cette valeur est indiquée par analogie aux substance suivantes : ""

Type de Test: Test du micronucleus in vivo

Espèce: Souris

Voie d'application: Oral(e)

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Remarques: (ECHA)

Cette valeur est indiquée par analogie aux substance suivantes : Acide éthylènedinitrilotétraacétique, sel disodique

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Inhalation - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

- Voies respiratoires

Danger par aspiration

Donnée non disponible

11.2 Information supplémentaire

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le

RTECS: AH4410000

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

| | |
|---|---|
| Toxicité pour les poissons | Essai en semi-statique CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - > 100 mg/l - 96 h (OCDE ligne directrice 203) Remarques: (ECHA) Cette valeur est indiquée par analogie aux substance suivantes : Sodium feredetate |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | Essai en statique CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 140 mg/l - 48 h (DIN 38412) Remarques: (ECHA) Cette valeur est indiquée par analogie aux substance suivantes : Acide éthylènedinitrilotétraacétique, sel disodique NOEC - Daphnia magna (Grande daphnie) - 25 mg/l - 21 jr Remarques: (ECHA) Cette valeur est indiquée par analogie aux substance suivantes : Acide éthylènedinitrilotétraacétique, sel disodique |
| Toxicité pour les algues | Essai en statique - Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) - > 60 mg/l - 72 h (OCDE Ligne directrice 201) Remarques: (ECHA) Cette valeur est indiquée par analogie aux substance suivantes : Sodium feredetate |
| Toxicité pour les bactéries | NOEC - boue activée - > 640 mg/l - 3 h (OCDE Ligne directrice 209) Remarques: (ECHA) Cette valeur est indiquée par analogie aux substance suivantes : Sodium feredetate |

12.2 Persistance et dégradabilité

| | |
|------------------|---|
| Biodégradabilité | Résultat: 2 % - Difficilement biodégradable. (OCDE ligne directrice 301D) Remarques: Cette valeur est indiquée par analogie aux substance suivantes : Acide éthylènedinitrilotétraacétique, sel disodique |
|------------------|---|

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Lepomis macrochirus (Crapet arlequin) - 28 jr
à 21 °C - 0,08 mg/l(Edetate disodium dihydrate)

Facteur de bioconcentration (FBC): 1,8
(OCDE ligne directrice 305)

Remarques: Cette valeur est indiquée par analogie aux substance
suivantes : Acide éthylènedinitrotétraacétique, sel de sodium

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations local e chimiques dans les con teneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les con teneurs non nettoyés comme le produit lui-même. Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID: -

IMDG: -

IATA: -

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: Marchandise non dangereuse

IMDG: Not dangerous goods

IATA: Not dangerous goods

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: -

IMDG: -

IATA: -

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: -

IMDG: -

IATA: -

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non

IMDG Polluant marin: non

IATA: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.

Autres réglementations

Respecter les restrictions de travail relatives à la protection de la maternité conformément à directive 92/85/CEE ou les réglementations nationales plus sévères, le cas échéant.

Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H332 Nocif par inhalation.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Texte complet pour autres abréviations

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sciencéthic, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

Annexe: Scénario d'exposition

Utilisations identifiées:

Utilisation: Utilisation industrielle

| |
|--|
| SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels |
| SU3, SU9, SU 10: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels, Fabrication de substances chimiques fines, Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages) |
| PC19: Intermédiaire PC21: Substances chimiques de laboratoire PC28: Parfums, produits parfumés PC29: Produits pharmaceutiques PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels |
| PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire |
| ERC1, ERC2, ERC4, ERC6a, ERC6b: Fabrication de substances, Formulation de préparations, Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires), Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs |

Utilisation: Utilisation professionnelle

| |
|---|
| SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans) |
| SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans) |
| PC21: Substances chimiques de laboratoire PC29: Produits pharmaceutiques PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels |
| PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire |
| ERC2, ERC6a, ERC6b, ERC8a, ERC8d: Formulation de préparations, Utilisation industrielle |

ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires),
Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs, Utilisation intérieure à grande
dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande
dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Utilisation: Utilisation par les consommateurs

SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général =
consommateurs)

SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général =
consommateurs)

PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels

ERC8a, ERC8d: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en
systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en
systèmes ouverts

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation industrielle

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3**
Secteurs d'utilisation finale : **SU3, SU9, SU 10**
Catégorie de produit chimique : **PC19, PC21, PC28, PC29, PC39**
Catégories de processus : **PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a,
PROC8b, PROC9, PROC10, PROC14, PROC15**
Catégories de rejet dans
l'environnement : **ERC1, ERC2, ERC4, ERC6a, ERC6b:**

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC15

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit
jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Solide, empoussièremment moyen

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation : 8 heures / jour
Remarques : Long terme
Fréquence d'utilisation : < 15 minutes / jour
Remarques : Court terme
Fréquence d'utilisation : 5 jours / semaine

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur sans ventilation aspirante locale (LEV)

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC14

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Solide, empoussièremment moyen

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation : 8 heures / jour
Remarques : Long terme
Fréquence d'utilisation : < 15 minutes / jour
Remarques : Court terme
Fréquence d'utilisation : 5 jours / semaine

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur avec ventilation aspirante locale (LEV)

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC14, PROC15

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 55 %.
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Substance solide, Solution aqueuse

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation : 8 heures / jour
Fréquence d'utilisation : 5 jours / semaine

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur sans ventilation aspirante locale (LEV)

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée selon REACH article 14(3), annexe I, sections 3 (évaluation des risques pour l'environnement) et 4 (évaluation PBT/vPvB). Aucun danger n'ayant été identifié, une évaluation de l'exposition et une caractérisation des risques ne sont pas nécessaires (REACH annexe I section 5.0).

Travailleurs

| Scénario de Contribution | Méthodes d'Evaluation de l'Exposition | Conditions spécifiques | Valeur | Niveau d'exposition | RCR* |
|--------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|--------|---------------------|--------|
| PROC1 | ECETOC TRA 3, Solide | aigu, par inhalation, local | | | < 0,01 |
| PROC1 | ECETOC TRA 3, Solide | long terme, par inhalation, local | | | < 0,01 |
| PROC2 | ECETOC TRA 3, Solide | aigu, par inhalation, local | | | 0,17 |
| PROC2 | ECETOC TRA 3, Solide | long terme, par inhalation, local | | | 0,33 |
| PROC3 | ECETOC TRA 3, Solide | aigu, par inhalation, local | | | 0,33 |
| PROC3 | ECETOC TRA 3, Solide | long terme, par inhalation, local | | | 0,67 |
| PROC15 | ECETOC TRA 3, Solide | aigu, par inhalation, local | | | 0,17 |
| PROC15 | ECETOC TRA 3, Solide | long terme, par inhalation, local | | | 0,33 |

*Ratio de caractérisation des risques

| | | | | | |
|--------|----------------------|-----------------------------------|--|--|------|
| PROC4 | ECETOC TRA 3, Solide | aigu, par inhalation, local | | | 0,17 |
| PROC4 | ECETOC TRA 3, Solide | long terme, par inhalation, local | | | 0,33 |
| PROC5 | ECETOC TRA 3, Solide | aigu, par inhalation, local | | | 0,17 |
| PROC5 | ECETOC TRA 3, Solide | long terme, par inhalation, local | | | 0,33 |
| PROC8a | ECETOC TRA 3, Solide | aigu, par inhalation, local | | | 0,17 |
| PROC8a | ECETOC TRA 3, Solide | long terme, par inhalation, local | | | 0,33 |
| PROC8b | ECETOC TRA 3, Solide | aigu, par inhalation, local | | | 0,17 |
| PROC8b | ECETOC TRA 3, Solide | long terme, par inhalation, local | | | 0,33 |
| PROC9 | ECETOC TRA 3, Solide | aigu, par inhalation, local | | | 0,17 |
| PROC9 | ECETOC TRA | long terme, par | | | 0,33 |

| | | | | | |
|--------|-------------------------|--------------------------------------|--|--|------|
| | 3, Solide | inhalation, local | | | |
| PROC14 | ECETOC TRA 3, Solide | aigu, par inhalation, local | | | 0,03 |
| PROC14 | ECETOC TRA 3, Solide | long terme, par inhalation, local | | | 0,07 |

*Ratio de caractérisation des risques

| | | | | | |
|--------|---|-----------------------------------|--|--|-----|
| PROC1 | Evaluation qualitative utilisée concernant l'utilisation sûre., Liquide | long terme, par inhalation, local | | | < 1 |
| PROC2 | Evaluation qualitative utilisée concernant l'utilisation sûre., Liquide | long terme, par inhalation, local | | | < 1 |
| PROC3 | Evaluation qualitative utilisée concernant l'utilisation sûre., Liquide | long terme, par inhalation, local | | | < 1 |
| PROC5 | Evaluation qualitative utilisée concernant l'utilisation sûre., Liquide | long terme, par inhalation, local | | | < 1 |
| PROC8a | Evaluation qualitative utilisée concernant l'utilisation sûre., Liquide | long terme, par inhalation, local | | | < 1 |
| PROC8b | Evaluation qualitative utilisée concernant l'utilisation sûre., Liquide | long terme, par inhalation, local | | | < 1 |
| PROC9 | Evaluation qualitative utilisée concernant l'utilisation sûre., Liquide | long terme, par inhalation, local | | | < 1 |
| PROC10 | Evaluation qualitative utilisée concernant | long terme, par inhalation, local | | | < 1 |

| | | | | | |
|--------|---|-----------------------------------|--|--|-----|
| | l'utilisation sûre., Liquide | | | | |
| PROC14 | Evaluation qualitative utilisée concernant l'utilisation sûre., Liquide | long terme, par inhalation, local | | | < 1 |
| PROC15 | Evaluation qualitative utilisée concernant l'utilisation sûre., Liquide | long terme, par inhalation, local | | | < 1 |

*Ratio de caractérisation des risques

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Pour analyser les évaluations d'exposition du personnel réalisées avec ECE
www.merckmillipore.com/scideex.

Veillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descriptor system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communications in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation professionnelle

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU 22**
 Secteurs d'utilisation finale : **SU 22**
 Catégorie de produit chimique : **PC21, PC29, PC39**
 Catégories de processus : **PROC15**
 Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC2, ERC6a, ERC6b, ERC8a, ERC8d:**

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC15

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
 Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Solide, empoussièremment moyen

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation : 8 heures / jour
 Remarques : Long terme
 Fréquence d'utilisation : < 15 minutes / jour
 Remarques : Court terme
 Fréquence d'utilisation : 5 jours / semaine

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur sans ventilation aspirante locale (LEV)

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC15

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 40 %.
 Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Substance solide, Solution aqueuse

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation : 8 heures / jour
 Fréquence d'utilisation : 5 jours / semaine

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur sans ventilation aspirante locale (LEV)

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée selon REACH article 14(3), annexe I, sections 3 (évaluation des risques pour l'environnement) et 4 (évaluation PBT/vPvB). Aucun danger n'ayant été identifié, une évaluation de l'exposition et une caractérisation des risques ne sont pas nécessaires (REACH annexe I section 5.0).

Travailleurs

| Scénario de Contribution | Méthodes d'Evaluation de l'Exposition | Conditions spécifiques | Valeur | Niveau d'exposition | RCR* |
|--------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|--------|---------------------|------|
| PROC15 | ECETOC TRA 3, Solide | aigu, par inhalation, local | | | 0,17 |
| PROC15 | ECETOC TRA 3, Solide | long terme, par inhalation, local | | | 0,33 |

*Ratio de caractérisation des risques

| | | | | | |
|--------|---|-----------------------------------|--|--|-----|
| PROC15 | Evaluation qualitative utilisée concernant l'utilisation sûre., Liquide | long terme, par inhalation, local | | | < 1 |
|--------|---|-----------------------------------|--|--|-----|

*Ratio de caractérisation des risques

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Pour analyser les évaluations d'exposition du personnel réalisées avec ECE
www.merckmillipore.com/scideex.

Veillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descriptor system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communications in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation par les consommateurs

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU 21**
 Secteurs d'utilisation finale : **SU 21**
 Catégorie de produit chimique : **PC39**
 Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC8a, ERC8d:**

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée selon REACH article 14(3), annexe I, sections 3 (évaluation des risques pour l'environnement) et 4 (évaluation PBT/vPvB).
 Aucun danger n'ayant été identifié, une évaluation de l'exposition et une caractérisation des risques ne sont pas nécessaires (REACH annexe I section 5.0).

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descriptor system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communications in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).